

en voie-membres  
12/02/97  
Point 3

## Comité consultatif de l'environnement Kativik

Compte rendu de la 72<sup>e</sup> assemblée

**Adopté**

Québec, le 28 octobre 1996

---

### Étaient présents :

M<sup>me</sup> Louise Filion, présidente, Québec  
M. Yves Désilets, vice-président, Canada  
M. Renald Chabot, Québec  
M. Claude Gilbert, ARK

M. Jacques Lacroix, secrétaire

### Étaient absents :

M. Pierre Paulhus, Canada  
M. Willie Gordon, ARK  
M. Michael Gordon, ARK

### Invités :

M<sup>me</sup> Claudette Journault, présidente par intérim, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.  
M. Serge Goriatchkine, analyste, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

**Note : la conférence téléphonique tenue le 13 novembre 1996 fait partie intégrante de cette assemblée (compte rendu annexé)**

## 0. Présentation des membres et déroulement de l'assemblée

Mme Filion souhaite la bienvenue aux membres présents. A sa demande, les membres se présentent à tour de rôle, de même que le secrétaire et la présidente elle-même.

Étant donné le nombre restreint de membres, il est convenu que les décisions qui demandent un consensus seront prises lors d'une conférence téléphonique qui aura lieu ultérieurement, au plus tard une dizaine de jours après la rencontre (les points visés dans l'ordre du jour ont été marqués d'un astérisque), étant entendu que les règles de fonctionnement du Comité seront examinées pour définir le statut d'une telle rencontre (réunion de travail versus assemblée officielle). Pour ce faire, M. Gilbert et le secrétaire analyseront les dispositions de ces règlements et feront part au Comité de leur interprétation.

## 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est adopté.

0. Présentation des membres et déroulement de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la 71<sup>e</sup> assemblée\*
3. Suivi de la dernière assemblée
  - Projet minier Raglan
  - Rapport annuel
4. L'information et les consultations publiques dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social
5. Révision des lois et règlements relatifs à l'environnement applicables à la région Kativik
6. Gestion des matières résiduelles : rencontre avec des représentants du BAPE\*
7. Demande budgétaire 1997-1998\*
8. *Varia*
  - Documents reçus
  - Dossiers de la CQEK
  - Bulletin d'information
  - Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME)
  - Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ
  - Évaluation du rendement du secrétaire
  - Révision de la *Loi sur l'utilisation des produits pétroliers*
  - Incinérateur à Kuujjuaq
  - Résolution concernant les membres sortants du Comité
  - Les parcs au nord du Québec
  - Prochaine assemblée

## **2. Adoption du compte rendu de la 71e assemblée**

Ce compte rendu sera adopté lors de la conférence téléphonique.

## **3. Suivi de la dernière assemblée**

### Projet minier Raglan

La Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) n'a pas encore été officiellement questionnée au sujet des programmes de suivi que la Société minière Raglan du Québec a été tenue de mettre en oeuvre pour le bassin de la rivière Vachon et le lac du Cratère. Une lettre sera transmise au président de la Commission demandant la justification derrière ces programmes de suivi.

Les membres abordent sommairement la question de la durée des permis environnementaux et du permis d'exploitation émis dans le cadre du projet minier Raglan. Il paraît incongru d'autoriser pour une si longue période de temps un projet dont on ignore les répercussions réelles sur l'environnement et le milieu social et dont la viabilité économique est, dans une certaine mesure, aléatoire. Le secrétaire s'informerait auprès du ministère des Ressources naturelles (MRN) des dispositions relatives à la durée des permis d'exploitation minière.

### Rapport annuel

Le secrétaire rappelle que le *Rapport annuel 1995-96* du Comité a été adopté lors de la dernière assemblée. Il informe les membres qu'il est en cours d'impression et qu'il sera distribué dans les plus brefs délais.

## **4. L'information et les consultations publiques dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social**

Les membres ont pris connaissance du document portant sur l'information et les consultations publiques transmis au Comité par la CQEK en juin dernier. Ils décident de le réviser, paragraphe par paragraphe. Dans l'ensemble, les membres sont d'accord avec le contenu du document mais ils ont proposé plusieurs modifications pour le bonifier et apporter certains éclaircissements. En plus, les questions de fond concernent, par exemple, l'imprécision quant aux types de projets visés par le processus et l'envergure des séances d'information et de consultation lorsque le processus est mis en oeuvre.

Les nombreuses modifications proposées au texte, de même que les questions de fond découlant de la présente révision, apparaîtront dans une colonne distincte du texte originel et transmises à la Commission (document annexé).

## **5. Révision des lois et règlements relatifs à l'environnement applicables à la région Kativik**

Les membres apprennent que M. Daniel Berrouard, membre de la CQEK, ne participera plus aux travaux entourant la révision des lois et règlements, faute de temps. Le Comité est toutefois d'avis qu'il nous faut poursuivre ce travail, en y allant au cas par cas et en participant aux révisions amorcées par les divers ministères.

M. Désilets demande au secrétaire de lui envoyer les pièces principales du dossier sur *le Règlement sur l'eau potable*.

## **6. Gestion des matières résiduelles : rencontre avec des représentants du BAPE**

Mme Claudette Journault et M. Serge Goriatchkine, respectivement présidente par intérim et analyste au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, se joignent aux membres. Mme Journault relate les événements récents entourant la rédaction du chapitre 12 du rapport du BAPE qui porte sur le Nunavik. Elle a déjà rencontré le secrétaire du Comité pour travailler à la partie factuelle de ce chapitre et à l'avis conjoint CCEK-BAPE. Le document dont elle fera la présentation a été soumis aux commissaires du BAPE pour approbation.

L'objectif de la révision qu'elle propose aujourd'hui est d'arriver à un texte qui fera l'unanimité au sein du CCEK. Une première version de l'avis conjoint sera transmise aux membres du Comité dans les plus brefs délais.

En ce qui concerne la partie factuelle, les membres proposent plusieurs modifications, lesquelles seront apportées au texte sur-le-champ. En ce qui a trait à l'avis préliminaire conjoint, les recommandations suivantes sont soumises à l'attention des membres pour discussion :

1. l'élaboration et la mise en oeuvre, sous la responsabilité de l'Administration régionale Kativik (ARK), d'un plan de gestion régional des déchets ;
2. l'instauration, de façon prioritaire, d'un système de collecte et d'élimination sécuritaire des déchets dangereux qui devra couvrir toutes les communautés du Nunavik ;
3. la collecte sélective permettant le tri à la source des matières récupérables et non récupérables de même que des matières combustibles et non combustibles ;
4. la mise en oeuvre d'un projet pilote de compostage ;
5. la mise en oeuvre d'un projet pilote d'incinération, l'élaboration d'un protocole visant à encadrer ce mode de gestion et, le cas échéant, la modification des règlements se rattachant à l'incinération et à la gestion des déchets ;
6. l'élaboration de mécanismes permettant la participation du public au contrôle et à la surveillance des décharges ;
7. l'obligation pour les compagnies minières de réhabiliter les sites qu'ils ont occupés dans le cadre d'activités d'exploration ou d'exploitation ;
8. l'obligation pour les pourvoyeurs de ramener au lieu d'expédition les barils d'hydrocarbures et le bonbonnes de gaz ;

9. la mise en oeuvre d'un plan de nettoyage et de réhabilitation des sites de la ligne Mid-Canada, d'ici l'an 2003 ;
10. l'exigence pour les autorités médicales régionales de produire des bilans aux deux ans relativement à la gestion des déchets biomédicaux ;
11. l'élaboration, à l'intérieur du plan de gestion régional, de programmes d'information et d'éducation populaires.

Les membres pourront se prononcer de façon plus explicite lorsqu'ils auront en main le libellé de ces propositions. La version anglaise n'étant pas disponible pour le moment, le secrétaire se chargera de faire connaître l'essentiel du contenu de ces propositions aux membres Inuit.

À l'occasion de la conférence téléphonique, annoncée en début d'assemblée, ou ultérieurement, le Comité devra se prononcer sur cet avis de façon définitive.

## **7. Demande budgétaire 1997-1998**

Les membres discutent de la demande budgétaire 1997-1998, à la lumière de la synthèse budgétaire préparée par le secrétaire et des réponses de ce dernier aux questions qu'on lui pose. On s'entend pour demander une augmentation du budget de fonctionnement, plus précisément pour la traduction et les déplacements du secrétaire, et un montant non récurrent pour l'achat d'un ordinateur. Cet appareil remplacera celui dont se sert actuellement le secrétaire (un Classic II), devenu désuet pour les besoins du Comité (courrier électronique, Internet, archivage, etc.). Quant aux postes budgétaires concernant le secrétaire (honoraires et logement), la présidente et le secrétaire devront discuter d'éventuelles modifications à apporter au contrat de ce dernier, en consultant le président de la CQEK.

On s'entend pour que la proposition soit discutée et adoptée, par résolution, lors de la conférence téléphonique. Finalement, le secrétaire et la présidente travailleront ensemble à la rédaction d'une lettre de décision adressée au ministre de l'Environnement et de la Faune.

## **8. Varia**

### Documents reçus

- La refonte de la Loi sur les mines du Québec ; document de consultation. Ministère des Ressources naturelles (MRN), septembre 1996. Ce document porte sur de nouvelles modalités d'acquisition et de renouvellement des titres miniers de même que sur les processus administratifs du MRN.

### Dossiers de la CQEK

Le secrétaire résume l'ensemble des décisions prises par la CQEK depuis le mois d'avril dernier qui ont trait aux projets suivants :

- projets d'alimentation en eau potable pour les communautés de Quaqaq et Ivujivik (ARK) - non assujettis ;

- projet d'ajout de camps de pourvoirie (Club de chasse et pêche Tuktu) - non assujetti ;
- projet d'étang d'oxydation pour la communauté de Kangiqsujaq (ARK) - assujetti et questions additionnelles ;
- projets de commercialisation de caribous (Les Aliments arctiques du Nunavik, Ipushin Intercontinental Trading inc. et Le Conseil de Bande Naskapi du Québec) - non assujettis pour les deux prochaines saisons de chasse (octobre 1996 à mai 1997) ;
- projet de valorisation des huiles usées de la centrale thermique de Kuujjuarapik (Hydro-Québec) - non assujetti

Concernant le projet d'ajout de camps de pourvoirie, les membres expriment leurs préoccupations face à la multiplication de tels camps et au manque de contrôle sur leur démantèlement et sur la gestion des matières résiduelles. Dans ce dernier cas, l'avis conjoint CCEK-BAPE sur le gestion des matières résiduelles au Nunavik aborde cette question. Par ailleurs, on apprend que le ministère de l'Environnement et de la Faune a décrété un moratoire sur l'émission de nouveaux permis de pourvoirie.

#### Bulletin d'information

Le secrétaire expose brièvement les raisons qui pourraient motiver la publication d'un bulletin d'information sur les activités du CCEK et de la CQEK. Il s'agirait notamment d'assurer une meilleure visibilité à ces organismes et d'informer la population du Nunavik de leurs décisions et recommandations. Bien que les membres souscrivent à de tels objectifs, ils s'interrogent néanmoins sur la viabilité d'un tel bulletin, considérant notamment les ressources nécessaires à sa production. Ils proposent plutôt au secrétaire d'explorer la possibilité pour le Comité de contribuer de façon ponctuelle à la revue *Makivik News* ou au bulletin d'information publié par l'ARK.

#### Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME)

Le secrétaire informe les membres que le CCME a amorcé un processus de négociation visant la conclusion d'ententes pancanadiennes en vue d'améliorer la protection de l'environnement et d'assurer une plus grande efficacité des activités de chacun des gouvernements. De ces négociations découleront, entre autres, un accord général sur l'harmonisation environnementale et une entente auxiliaire portant sur l'évaluation environnementale. Le secrétaire suivra de près les développements dans ce dossier.

#### Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ

Faute de temps, ce point est remis à la prochaine assemblée.

#### Évaluation du rendement du secrétaire

M. Désilets dépose un document intitulé : «Politique sur l'évaluation du rendement». Il est transmis pour analyse et discussion à une assemblée ultérieure.

### Révision de la Loi sur l'utilisation des produits pétroliers

M. Gilbert informe les membres que le ministère des Ressources naturelles a entrepris une révision de la *Loi sur l'utilisation des produits pétroliers*. Étant donné la situation qui prévaut au Nunavik, à savoir que toutes les communautés emmagasinent d'importantes quantités d'hydrocarbures qui sont livrées une fois l'an par bateau, il conviendrait d'examiner attentivement cette loi pour voir si des dispositions particulières sont prévues pour le nord du Québec. Le secrétaire s'informerait auprès du MRN quant à la nature de la révision en cours.

### Incinérateur à Kuujuaq

Le secrétaire informe les membres que la municipalité de Kuujuaq a manifesté son intérêt à se doter d'un incinérateur. L'acquisition d'un tel équipement devrait se faire sans la participation directe du ministère des Affaires municipales, c'est-à-dire sans passer par le programme d'infrastructures municipales. Le maire de Kuujuaq, M. Johnny Adams, et quelques représentants municipaux, prévoient visiter une communauté autochtone dotée d'un tel équipement.

### Résolution concernant les membres sortants du Comité

Afin de souligner les départs récents de M<sup>me</sup> de Roo Lemos et de MM. Giguère, Lemire et Robitaille, les membres adoptent la résolution CC-96-04 (annexée).

### Les parcs au nord du Québec

M<sup>me</sup> Filion aborde succinctement la question de la création de parcs dans le nord du Québec et elle s'interroge sur les critères qui guident les décideurs dans leurs priorités quant aux sites à mettre en valeur. Par exemple, elle souligne le problème de l'accessibilité au lac du Cratère et les possibilités de fréquentation par le public. Quoi qu'il en soit, le Comité devrait peut-être, dans un avenir rapproché, se pencher sur cette question. Le secrétaire s'informerait quant aux développements récents concernant la création du parc Pingaluit (lac du Cratère).

### Prochaine assemblée

La prochaine assemblée pourrait avoir lieu vers la mi-janvier à Kuujuaq, mais la possibilité de tenir une rencontre avant le congé des Fêtes sera examinée sous peu, en tenant compte de la disponibilité des membres et des dossiers à discuter.

Le secrétaire,



Jacques Lacroix

### Résolution CC-96-04

Le Comité consultatif de l'environnement Kativik tient à souligner de façon formelle les contributions majeures de MM. Jacques Giguère, Benoît Robitaille et François Lemire et de M<sup>me</sup> Noëlle de Roo Lemos aux travaux et aux réalisations du Comité. Par leur dynamisme et leur implication soutenue, ils ont grandement contribué à l'avancement de la cause environnementale au Nunavik.

Proposée par : Yves Désilets  
Secondée par : Renald Chabot

**Adoptée à l'unanimité.**

Le secrétaire du Comité,



Jacques Lacroix

28 octobre 1996



**Adopté**

---

**Participants :**

M<sup>me</sup> Louise Filion, présidente, Québec  
M. Yves Désilets, vice-président, Canada  
M. Claude Gilbert, ARK  
M. Willie Gordon, ARK  
M. Michael Gordon, ARK  
M. Pierre Paulhus, Canada

M. Jacques Lacroix, secrétaire

---

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour suivant est adopté.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la 71<sup>e</sup> assemblée
3. Adoption de la demande budgétaire 1997-1998
4. Gestion des matières résiduelles : avis conjoint CCEK-BAPE
5. Prochaine assemblée

**2. Adoption du compte rendu de la 71<sup>e</sup> assemblée**

Le compte rendu de la 71<sup>e</sup> assemblée est adopté sans modifications.

**3. Adoption de la demande budgétaire 1997-1998**

Le secrétaire explique certains éléments de la demande budgétaire qui a été finalisée en collaboration avec la présidente. Après avoir demandé quelques éclaircissements concernant notamment les coûts de location pour le logement à Kuujjuaq, les membres adoptent à l'unanimité la résolution CC-96-03 (annexée).

#### **4. Gestion des matières résiduelles : avis conjoint CCEK-BAPE**

Les membres ont reçu du BAPE une première version de l'avis conjoint CCEK-BAPE portant sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik. La partie factuelle du chapitre sur le Nunavik a été modifiée en fonction des commentaires formulés par le Comité lors de la dernière assemblée.

Comme la version anglaise n'est pas disponible, il est difficile pour les membres inuits d'analyser adéquatement les recommandations. La présidente demandera à la présidente de la Commission, M<sup>me</sup> Claudette Journault, une version en langue anglaise qui parviendra aux membres concernés aussitôt que possible. Le Comité se penchera alors de façon définitive sur cet avis.

M. Willie Gordon demande qu'on lui indique quelle communauté au Québec possède un incinérateur. M. Désilets et le secrétaire se chargeront de lui transmettre cette information.

#### **5. Prochaine assemblée**

Étant donné les délais serrés en ce qui concerne l'avis conjoint CCEK-BAPE sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik, la date de la prochaine assemblée est fixée aux 5 et 6 décembre et la rencontre aura lieu à Montréal.

En fin de conférence, la question du quorum est abordée. De l'avis de M. Gilbert, il conviendrait de considérer la rencontre du 28 octobre dernier tenue à Québec et la présente conférence téléphonique comme une assemblée régulière. Les membres sont d'accord et le compte rendu comprendra alors deux parties distinctes. La question du quorum reviendra à la prochaine assemblée.

Le secrétaire,



Jacques Lacroix

### Résolution CC-96-03

**Attendu que** l'article 2.1 de l'entente administrative entre le Comité consultatif de l'environnement Kativik et le ministère de l'Environnement et de la Faune concernant le maintien et le fonctionnement de son secrétariat précise que le Comité formule par résolution ses demandes budgétaires pour l'exercice financier commençant le 1<sup>er</sup> avril suivant et les transmet au Ministère,

Il est résolu que :

Le Comité consultatif de l'environnement Kativik demande au ministère de l'Environnement et de la Faune l'octroi d'un budget total de 50 656 \$ pour le maintien et le fonctionnement du secrétariat pour l'exercice financier 1997-98. L'annexe ci-jointe présente les détails de cette demande budgétaire.

Proposée par : Yves Désilets  
Secondée par : Claude Gilbert

**Adoptée à l'unanimité.**

Le secrétaire du Comité,



Jacques Lacroix

13 novembre 1996

**Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Demande budgétaire 1997-1998**

**Postes budgétaires**

*Frais fixes*

**Honoraires du secrétaire**

(\$)  
25 806

Aucune majoration par rapport à 1996/1997  
Ce montant inclut les avantages sociaux et les primes nordiques

**Logement du secrétaire**

9 200

Augmentation du coût du loyer de 4,2% : + \$ 300  
Diminution de la contribution du secrétaire \$ 550/mois à 300/mois :  
+ \$ 1 500

**Sous-total**

35 006

*Frais variables*

**Déplacements du secrétaire**

5 000

Outre les déplacements pour les assemblées régulières du Comité (deux rencontres au Sud et une dans une communauté du Nunavik), ce montant prévoit la participation à d'autres rencontres d'intérêt pour le Comité (consultations publiques, ateliers de travail, conférences, etc.).

**Publications (dont le rapport annuel)**

500

**Postes, messageries, communications et frais bancaires**

750

**Traduction**

7 500

L'augmentation tient compte de besoins importants en traduction. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1996, un montant de 3 853 \$ a été dépensé à ce poste.

*Montant non récurrent*

**Équipement informatique**

1 900

Un montant de 1 900 \$ ira à l'achat d'un ordinateur et périphériques. L'équipement informatique actuel ne répond plus aux besoins d'un secrétariat moderne et efficace (liens par internet, courrier électronique, repérage et archivage de données).

**Sous-total**

15 650

**Grand Total**

50 656

*average members  
12/02/97 Point 3*

**Kativik Environmental Advisory Committee**

Minutes of the 72nd sitting

**Adopted**

Quebec, October 28, 1996

---

**Present:**

Ms. Louise Filion, Chairperson, Quebec  
Mr. Yves Désilets, Vice-chairperson, Canada  
Mr. Renald Chabot, Quebec  
Mr. Claude Gilbert, KRG

Mr. Jacques Lacroix, Secretary

**Absent:**

Mr. Pierre Paulhus, Canada  
Mr. Willie Gordon, KRG  
Mr. Michael Gordon, KRG

**Guests:**

Ms. Claudette Journault, Interim President, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.  
Mr. Serge Goriatchkine, Analyst, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

**Note : The telephone conference held November 13, 1996 is an integral part of this sitting (minutes attached).**

## 0. Introduction of members and status of the sitting

Ms. Filion welcomed all the members present. At her request, the members introduced themselves in turn, including the secretary and the chairperson herself.

Given the limited number of members and that the Committee's internal management rules would have to be examined in order to determine the status of a meeting such as the present one (working conference or official sitting), it was agreed that decisions requiring consensus would be made during a telephone conference to be held subsequently, no later than ten or so days following the meeting (the items of the agenda in question are marked with an asterisk). To this end, Mr. Gilbert and the secretary will go over the rules and inform the Committee of their interpretation.

## 1. Adoption of the agenda

The agenda was adopted as follows:

0. Introduction of members and status of the sitting
1. Adoption of the agenda
2. Adoption of the minutes of the 71st sitting\*
3. Follow-up to the 71st sitting
  - Raglan mining project
  - Annual report
4. Information and public consultation in the framework of the environmental and social impact assessment and review procedure
5. Revision of the environmental laws and regulations applied in the Kativik region
6. Waste management: meeting with representatives of the BAPE\*
7. Budget submission 1997-98\*
8. Other
  - Documents received
  - KEQC files
  - Newsletter
  - Canadian Counsel of Ministers of the Environment
  - Revision of schedules 1 and 2, section 23 of the JBNQA
  - Evaluation of the secretary's productivity
  - Revision of the Act respecting the use of petroleum products
  - Incinerator at Kuujjuaq
  - Resolution concerning outgoing members of the Committee
  - Parks in Northern Quebec
  - Next sitting

## **2. Adoption of the minutes of the 71st sitting**

These minutes will be adopted during the telephone conference.

## **3. Follow-up to the 71st sitting**

### Raglan mining project

The Kativik Environmental Quality Commission (KEQC) has not yet officially been asked about the monitoring programs which the Société minière Raglan du Québec was required to perform for the Vachon River water drainage system and for Crater Lake. A letter will be sent to the KEQC chairman inquiring about the reason for these monitoring programs.

The members briefly dealt with the issue of the length of the environmental permits and mining permit issued for the Raglan mining project. It seems inappropriate to authorize for such a long period a project for which the real environmental and social impacts are unknown and for which the economic viability is, to a certain extent, uncertain. The secretary will check with the ministère des Ressources naturelles (MRN) on provisions related to the duration of mining permits.

### Annual report

The secretary informed members that the Committee's *1995-96 Annual Report* adopted at the last sitting, is in the process of being printed and will be distributed shortly.

## **4. Information and public consultation in the framework of the environmental and social impact assessment and review procedure**

The members read the document on information and public consultation sent to the Committee by the KEQC in June. They decided to review the document paragraph by paragraph. Overall, the members agree with the content of the document but they proposed several modifications to improve it and made certain clarifications. As well, members questioned certain underlying issues including the imprecise identification of the types of projects targeted by the procedure and, upon implementation of the procedure, the scope of information and consultation hearings.

The numerous modifications proposed as well as the underlying issues which were raised during the present revision will be printed alongside the original text and sent to the KEQC (see attached document).

## **5. Revision of the environmental laws and regulations applied in the Kativik region**

The members learnt that due to a lack of time Mr. Berrouard, member of the KEQC, will no longer be able to participate in the revision of the environmental laws and regulations. The Committee is nonetheless convinced that this work must be continued on a case by case basis and by becoming involved with revisions begun by the various ministries.

Mr. Désilets asked the secretary to send him the principal documents of the *Drinking Water Regulation* file.

## **6. Waste management: meeting with representatives of the BAPE**

Ms. Journault and Mr. Goriatchkine, respectively interim president and analyst for the Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), joined the meeting. Ms. Journault outlined recent developments in the drafting of Chapter 12 of the BAPE report which focuses on Nunavik. Earlier, she had met with the Committee's secretary to prepare the factual section of this chapter and the KEAC—BAPE joint statement. The document being presented at this meeting had already been submitted to members of the BAPE.

The objective of the present revision is to succeed in developing a text which will receive the Committee's unanimous approval. A draft of the joint statement will be forwarded to Committee members as soon as possible.

With respect to the factual section, the members proposed several modifications which were made immediately to the text. As concerns the preliminary joint statement, the following recommendations were put before the members for discussion:

1. develop and implement, under the responsibility of the Kativik Regional Government (KRG), a regional waste management plan;
2. make the creation of a safe hazardous waste collection and disposal system in all Nunavik communities a priority;
3. put into effect selective collection permitting the sorting at source of recoverable and non-recoverable as well as combustible and non-combustible waste;
4. carry out a composting pilot project;
5. implement an incineration pilot project, develop a protocol for this management method and, if necessary, modify regulations linked to incineration and waste management;
6. develop mechanisms for public involvement in the monitoring of dumping;
7. require mining companies to rehabilitate their exploration and mining sites;
8. require outfitters to return to their point of shipment drums having contained hydrocarbons and gas cylinders;
9. implement a plan to clean up and rehabilitate Mid-Canada Line sites by the year 2003;
10. require regional health authorities to prepare biannual assessments on biomedical waste management;
11. as part of the regional waste management plan, develop public information and education programs.



Members will be able to express a more explicit opinion once they have in hand the prepared statement. As the English version was not yet available, the secretary will see to it that the Inuit members become acquainted with the important aspects of the propositions.

During the telephone conference which was announced at the beginning of this sitting, or at a later date, the Committee will render a definitive decision on this statement.

## 7. Budget submission 1997-98

Members discussed the 1997-98 budget submission in light of the budget summary prepared by the secretary and his answers to the questions he was asked. It was agreed that an increase in the operating budget should be requested, specifically for translation, the secretary's trips, as well as a non-recurrent amount for the purchase of a computer. The new computer will replace the one (Classic II) which is currently used by the secretary but which no longer meets the Committee's needs (e-mail, Internet, archiving, etc.). With respect to the budget items concerning the position of secretary (fees and housing), the chairperson and the secretary shall discuss possible modifications to the latter's contract in consultation with the chairman of the KEQC.

It was agreed that the proposition be discussed and adopted by resolution during the telephone conference. Lastly, the secretary and chairperson will jointly draft a decision letter to be sent to the Minister of the Environment and Wildlife .

## 8. Other

### Documents received

Overhaul of the *Mining Act* (MRN consultation paper, September 1996): This document deals with the new terms and conditions for acquiring and renewing mineral titles as well as the MRN's administrative procedure.

### KEQC files

The secretary summarized all the decisions made by the KEQC since April dealing with the following projects:

- drinking water supply projects in Quaqtac and Ivujivik (KRG)—exempt;
- project to increase the number of outfitting operation accommodations (Tuktu Hunting and Fishing Club)—exempt;
- oxidation pond project in Kangiqsujuaq (KRG)—subject and additional questions;
- caribou marketing projects (Nunavik Arctic Foods, Ipushin Intercontinental Trading Company and the Naskapi Band Council of Quebec)—exempt for the next two hunting seasons, October 1996 to May 1997;
- project for used oil from the thermal generating station in Kuujjuarapik (Hydro-Québec)—exempt.

With respect to the project to increase the number of outfitting operation accommodations, members expressed concern over the proliferation of such camps and the lack of monitoring of their dismantlement and of waste management. In the case of this last point, the KEQC—BAPE joint statement on waste management in Nunavik focuses on this issue. Furthermore, it was learnt that the ministère de l'Environnement et de la Faune placed a moratorium on the issuing of new outfitting operation permits.

#### Newsletter

The secretary briefly explained reasons for publishing a newsletter on KEAC and KEQC activities. In particular, it would make the two environmental organizations more visible and inform the population of Nunavik of their decisions and recommendations. Although members are in favour of these objectives, they nonetheless question the viability of such a publication taking into consideration, notably, the production resources necessary. Rather, they proposed that the secretary explore the possibility of having the Committee contribute occasionally to *Makivik News* or *The KRG Newsletter*.

#### Canadian Counsel of Ministers of the Environment

The secretary informed members that the Canadian Counsel of Ministers of the Environment began negotiations to conclude pan-Canadian agreements on improved environmental protection and increased efficiency on the part of each of the governments. Among others, a blanket agreement on environmental harmonization and a subsidiary agreement on environmental assessment will result from these negotiations. The secretary will keep a close eye on developments in this file.

#### Revision of schedules 1 and 2, section 23 of the JBNQA

Due to a lack of time, discussion of this item was postponed to the next sitting.

#### Evaluation of the secretary's productivity

Mr. Désilets tabled a document entitled "Productivity Assessment Policy" for analysis and discussion at a later sitting.

#### Revision of the Act respecting the use of petroleum products

Mr. Gilbert informed members that the MRN has undertaken a revision of the Act respecting petroleum products. Given that all the communities in Nunavik store large quantities of hydrocarbons which are delivered once a year by ship, it would be appropriate to examine this Act attentively to determine if particular provisions are planned for Northern Quebec. The secretary will check with the MRN about the nature of the current revision.

### Incinerator at Kuujjuaq

The secretary told the members that the Corporation of the Northern Village of Kuujjuaq has shown interest in obtaining an incinerator. Acquisition of such a piece of equipment should be made without the direct participation of the ministère des Affaires municipales, that is to say not through the municipal infrastructure program. Kuujjuaq mayor, Johnny Adams, and a few municipal representatives plan to visit a Native community which uses an incinerator.

### Resolution concerning outgoing members of the Committee

In order to underline the recent departure of Ms. De Roo Lemos and Messrs. Giguère, Lemire and Robitaille, the members adopted resolution CC-96-04 (attached).

### Parks in Northern Quebec

Ms. Filion succinctly took up the issue of the creation of parks in Northern Quebec. She questioned the criteria guiding decision-makers when giving priority to the sites to be developed. For example, she underlined the problem of gaining access to Crater Lake and the possibilities of public visits. Be that as it may, the Committee should, perhaps in the near future, study this issue. The secretary will check into recent developments relating to the creation of Pingaluit Park (Crater Lake).

### Next sitting

The next sitting may take place around the middle of January in Kuujjuaq, though possibility of holding a meeting prior to the Holidays will be looked into shortly, taking into consideration the availability of members and the files to be discussed.




Jacques Lacroix  
Secretary

**Resolution CC-96-04**

The Kativik Environmental Advisory Committee would like to formally recognize the significant contributions of Messrs. Jacques Giguère, Benoît Robitaille and François Lemire and of Ms. Noëlle De Roo Lemos to the work and accomplishments of the Committee. Through their energy and unflagging involvement, they greatly contributed to the advancement of the environmental cause in Nunavik

Proposed by: Yves Désilets  
Seconded by: Renald Chabot

**Adopted unanimously**

  
Jacques Lacroix  
Secretary

October 28, 1996

Minutes of the telephone conference held on November 13, 1996

**Adopted**

---

**Participants:**

Ms. Louise Filion, Chairperson, Quebec  
Mr. Yves Désilets, Vice-chairperson, Canada  
Mr. Claude Gilbert, KRG  
Mr. Willie Gordon, KRG  
Mr. Michael Gordon, KRG  
Mr. Pierre Paulhus, Canada

Mr. Jacques Lacroix, Secretary

---

**1. Adoption of the agenda**

The agenda was adopted as follows:

1. Adoption of the agenda
2. Adoption of the minutes of the 71st sitting
3. Adoption of the 1997-98 budget submission
4. Waste management: KEAC—BAPE joint statement
5. Next sitting

**2. Adoption of the minutes of the 71st sitting**

The minutes of the 71st sitting were adopted without any modifications.

**3. Adoption of the 1997-98 budget submission**

The secretary explained certain elements of the budget submission which were finalized in collaboration with the chairperson. After asking for a few clarifications with respect in particular to the rental costs of housing in Kuujjuaq, the members unanimously adopted resolution CC-96-03 (attached).

#### 4. Waste management: KEAC—BAPE joint statement

The members received from the BAPE a draft version of the KEAC—BAPE joint statement dealing with waste management in Nunavik. The factual section of the chapter on Nunavik was modified according to comments made by the Committee during the last sitting.


As the English version was unavailable, it was difficult for the Inuit members to adequately analyze the recommendations. The chairperson will ask the BAPE's interim president, Ms. Journault, for an English version which will be sent to those concerned as soon as possible. At that time, the Committee will study the statement conclusively.

Mr. W. Gordon asked to know which communities in Quebec have incinerators. Mr. Désilets and the secretary will be responsible for transmitting this information to him.

#### 5. Next sitting

Given the tight deadline for the KEAC—BAPE joint statement on waste management in Nunavik, the date of the next sitting was set for December 5–6 in Montreal.

At the end of the telephone conference, the quorum issue was dealt with. In Mr. Gilbert's opinion, the October 28 meeting in Quebec City and the present telephone conference may be considered regular sittings. Members agreed and the minutes will therefore consist of two separate sections. The quorum issue will be discussed again at the next sitting.

  
Jacques Lacroix  
Secretary

**Resolution CC-96-03**


**Whereas** section 2.1 of the administrative agreement between the Kativik Environmental Advisory Committee and the ministère de l'Environnement et de la Faune relating to the maintenance and operation of its secretariat specifies that the Committee draft by resolution its budget submission for the financial year beginning the following April 1 and transmit it to the ministère,

It is resolved that:

the Kativik Environmental Advisory Committee request from the ministère de l'Environnement et de la Faune a total budget of \$50 656 for the maintenance and operation of the secretariat for the 1997-98 fiscal year. The document attached to the present resolution presents the details of this budget submission.

Proposed by: Yves Désilets  
Seconded by: Claude Gilbert

**Adopted unanimously**

  
Jacques Lacroix  
Secretary

November 13, 1996